

REGLEMENT

MARATHON de RANDONNEE PEDESTRE & MARCHE NORDIQUE D'AMIENS METROPOLE « LES FOULEES SAMARIENNES 2024 »

CATEGORIES D'AGES

☞ Catégories d'âges : **Adultes**

INSCRIPTIONS

- **Inscriptions** : adéorun.com (Attention : un supplément de 5 € sera pratiqué pour toute inscription à partir du 15/04/2024 ou sur place).

Le paiement de la pré-inscription reste acquis à l'association « **LES CHEMINS EN SOMME** » en cas de non venue à la manifestation, quelle que soit la cause du désistement.

Possibilité d'inscription également pour les Runners (coureurs à pied) dans le cadre des loisirs et sans classement.

PARCOURS

Le **parcours** est balisé sur l'intégralité de la distance parcourue.

- *Les participants devront en tous points respecter le code de la route et respecter les autres usagers.*

- **Cette randonnée Marathon n'est pas une compétition**, elle ne comporte aucun classement et chacun peut effectuer le parcours à sa propre allure.

L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des participants si les conditions de sécurité l'exigent (météo, autorisation temporaire ou pour toute raison qu'elle jugera importante).

Tout au long de l'épreuve, les participants devront respecter les sites traversés et sont priés de ne pas abandonner de détritrus.

DROIT A L'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image.

RESPONSABILITE

- **L'organisateur décline toute responsabilité sur le parcours**

Notamment :

- En cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé.
- En cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et/ou des consignes de sécurité spécifiques. En cas de vol, de perte d'objets ou de matériel.

Nous vous conseillons d'avoir ou de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages causés à soi-même par soi-même.

PASS VACCINAL & CERTIFICAT MEDICAL

Le Pass vaccinal peut être demandé avant le départ selon les dispositions en vigueur le jour de l'organisation et il n'est pas demandé de joindre un certificat médical pour la pratique de cette randonnée ouverte à tous en sachant que **Les Foulées Samariennes** ne sont pas une compétition.

Néanmoins nous vous conseillons d'avoir un document attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée ou d'avoir une licence dans une fédération (FF Randonnée ou autres).

- Le seul fait de s'engager atteste d'une bonne condition physique.